

LA LUCARNE de MESLAND



Le mot de Philippe GUETTARD, maire de Mesland

Chères Meslandaises, Chers Meslandais,
Chers Concitoyens,

Je tiens à vous remercier et vous dire combien je suis honoré de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections de mars dernier. Je souhaite aussi avoir une pensée et un mot de remerciement pour les candidats qui n'ont pas été élus, mais qui ont eu la volonté et le courage de se présenter à vos suffrages et de participer au débat citoyen. La nouvelle équipe municipale est en ordre de marche. Les adjoints sont élus et leurs délégations arrêtées, tout le monde s'est mis au travail, bien épaulé par le personnel communal que je remercie ici pour la continuité de son action.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer le jour de l'élection du maire et des adjoints, j'ai la volonté d'être le maire de tous dans le respect de chacun. Les principes d'équité et d'intérêt général seront toujours présents à mon esprit chaque fois que j'aurai une décision à prendre ou un avis à formuler et je veillerai à placer ce mandat sous le signe de la proximité et de l'échange. L'enjeu de la mandature est de continuer à équiper notre village en lui préservant son caractère rural, d'améliorer le cadre de vie, la sécurité, de renforcer les liens entre les habitants et les générations, d'apporter soutien et assistance chaque fois que possible

Je voudrais aussi rappeler que si nous avons des droits, nous avons aussi des devoirs. Je vous demande donc de tous veiller à faire preuve du respect et du civisme indispensables pour que nous puissions tous bien vivre ensemble. Les élus m'ont exprimé leur volonté d'être de véritables acteurs de la vie publique locale et de mettre leurs compétences au service de la commune. C'est pourquoi, j'ai souhaité donner toute leur place aux commissions communales afin qu'elles soient le véritable moteur de l'action collective : lieu de travail, de débat et de propositions. Je les ai souhaitées moins nombreuses, mais plus étoffées. J'ai aussi proposé qu'elles soient toutes constituées au prorata du nombre d'élus issus des deux listes et qu'un Vice-Président soit élu à la tête de chacune d'elles ; ce dernier a la responsabilité de convoquer, d'animer et de rapporter les travaux devant le Conseil municipal.

Vous trouverez donc dans cette première « Lucarne » de la nouvelle mandature toutes informations relatives à la constitution du nouveau conseil municipal, des commissions communales, ainsi que les noms de nos représentants dans les différents syndicats intercommunaux et dans les commissions de la Communauté d'agglomération Agglopolys. Je vous en souhaite bonne lecture.

Soyez assurés de tout mon dévouement.



N°1 – mai 2014



Sommaire

Le mot du maire	1
Le Conseil Municipal.....	2
Commissions communales.....	3
Délégations des élus.....	4
Informations pratiques.....	5
Inscriptions scolaires 2014-2015.....	6
Enfance et jeunesse.....	7
Evènements à venir	8

Carte des chemins de randonnée

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de MAIRIE

Lundifermé
Mardi08h30 à 13h30 / 14h00 à 18h00
Mercredi .08h30 à 12h30 / 14h00 à 17h00
Jeudi08h30 à 13h30 / 14h00 à 18h00
Vendredi .fermé
Samedifermé

Fermeture pour congés :
du 27 juin au 7 juillet

Le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Pour contacter le secrétariat de mairie :
Tél : 02-54-70-28-14
Fax : 02-54-70-28-22
Courriel : mairie-mesland@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal



Philippe GUETTARD
Maire



Didier LAFFRAY
1^{er} Adjoint



Evelyne PEUDEVIN
2^{ème} Adjointe



Gilles MORISSET
3^{ème} Adjoint



Christophe BOYER



Christian BRUNO



Catherine DAVID



Jérôme DELPY



Richard GASNIER



Jean-Pierre GERARD



Isabelle GIRAUD



Jérôme HELTLZE



Paule LEBAY



Dimitri MULTEAU



Cédric ODONNAT

Composition des commissions communales

Sous la responsabilité de Philippe GUETTARD, Maire, président de chaque commission

APPEL D'OFFRES

Titulaires

- Richard GASNIER
- Jean-Pierre GERARD
- Didier LAFFRAY

Suppléants

- Catherine DAVID
- Jérôme HELTZLE
- Dimitri MULTEAU

FINANCES

- Christophe BOYER
- Jérôme DELPY
- Richard GASNIER
- Jean-Pierre GERARD
- Didier LAFFRAY
- Gilles MORISSET
- Evelyne PEUDEVIN

AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DU TERRITOIRE

- Gilles MORISSET (*Vice-président*)
- Catherine DAVID
- Jean-Pierre GERARD
- Jérôme HELTZLE
- Didier LAFFRAY
- Paule LEBAY
- Cédric ODONNAT

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- Dimitri MULTEAU (*Vice-président*)
- Jérôme HELTZLE
- Didier LAFFRAY
- Paule LEBAY
- Gilles MORISSET
- Evelyne PEUDEVIN

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE - JEUNESSE

- Cédric ODONNAT (*Vice-président*)
- Jérôme DELPY
- Richard GASNIER
- Isabelle GIRAUD
- Paule LEBAY
- Evelyne PEUDEVIN

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

- Jean-Pierre GERARD (*Vice-président*)
- Catherine DAVID
- Jérôme DELPY
- Dimitri MULTEAU
- Evelyne PEUDEVIN

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

6 titulaires et 6 suppléants (en attente de validation par la Direction Générale des Finances Publiques)

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE REVISION DE LA LISTE ELECTORALE DE MESLAND

- Le Maire ou son représentant : *Didier LAFFRAY - 1^{er} adjoint*
- Un délégué de l'administration désigné par le Préfet : *Evelyne PEUDEVIN*
- Un délégué choisi par le Tribunal de Grande Instance de Blois : *Michel LEMOINE*

Les 2 délégués ont un mandat qui n'est pas lié aux élections municipales.

Délégations des élus

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A Vocation SCOLAIRE

Titulaires :

- **Isabelle GIRAUD (1ère vice-présidente)**
- **Cédric ODONNAT**

Suppléants :

- **Jérôme DELPY**
- **Richard GASNIER**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS ONZAINOIS

Titulaire : **Evelyne PEUDEVIN**

Suppléant : **Cédric ODONNAT**

SYNDICAT DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

Titulaire : **Dimitri MULTEAU (membre du bureau)**

Suppléant : **Jérôme HELTZLE**

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CHATEAUX

Titulaire : **Philippe GUETTARD**

Suppléant : **Christophe BOYER**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DU VAL DE CISSE

Titulaires :

- **Didier LAFFRAY (commission travaux)**
- **Philippe GUETTARD (commission appel d'offres)**

Suppléants :

- **Gilles MORISSET**
- **Dimitri MULTEAU**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE EN LOIR-ET-CHER

Titulaire : **Philippe GUETTARD**

Suppléant : **Didier LAFFRAY**

SYNDICAT VAL-ECO

Titulaire : **Cédric ODONNAT**

Suppléant : **Richard GASNIER**

DELEGUE COLLEGE « ELUS » POUR LE COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Isabelle GIRAUD

REFERENT COMMUNAL AUPRES DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU BLAISOIS

Evelyne PEUDEVIN

CORRESPONDANT DEFENSE

Christophe BOYER

MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE D'AGGLOPOLYS

Titulaire : **Philippe GUETTARD**

Suppléant : **Didier LAFFRAY**

MEMBRES DES 8 COMMISSIONS D'AGGLOPOLYS

(**Philippe GUETTARD, Maire, membre de droit de chaque commission**)

- ✓ Assainissement, voirie, infrastructures :
- ✓ Habitat, aménagement, agriculture, transports :
- ✓ Stratégie économique, emploi, enseignement supérieur :
- ✓ Déchets, cadre de vie, fourrières :
- ✓ Tourisme, culture, sports et loisirs :
- ✓ Solidarité et innovation sociale :
- ✓ Finances, personnel :
- ✓ Solidarité intercommunale :

Didier LAFFRAY
Philippe GUETTARD (rapporteur de commission)
Christophe BOYER
Catherine DAVID
Isabelle GIRAUD
Jérôme DELPY
Philippe GUETTARD
Evelyne PEUDEVIN

Informations pratiques

BIBLIOTHEQUE POINT LECTURE DE MESLAND (PRES DE LA MAIRIE)

Ouverte à tous, petits et grands, le prêt de livres est gratuit pour 4 semaines maximum.

Accès aux personnes à mobilité réduite

Horaires : Tous les mercredis de 16h à 18h30 (sauf vacances de Noël)
Vacances d'été : contacter Evelyne PEUDEVIN au 02-54-70-27-51
Tous les jeudis en période scolaire de 17h à 18h

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Horaires : De 9h à 12h le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

VALIDITE DES CARTES D'IDENTITE

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Cette nouvelle durée ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans.

Une prolongation de 5 ans, sans démarche particulière de la part des usagers, sera accordée pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

BRICOLAGE ET JARDINAGE : rappel de la réglementation

(arrêté préfectoral n°99-3653 du 26 novembre 1999)

Les travaux (bricolage, jardinage etc) réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

LE RECENSEMENT MILITAIRE DANS LE CADRE DU PARCOURS CITOYEN

Tous les jeunes (filles et garçons) de nationalité française sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent et présenter :

- ✓ Un justificatif d'identité :
 - Carte nationale d'identité française en cours de validité (recto-verso)
 - Passeport en cours de validité (image ou photocopie de la double-page où figure votre photo)
- ✓ Le livret de famille

La mairie délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, BAC, conduite accompagnée...)

DECHETTERIES D'AGGLOPOLYS A PROXIMITE DE MESLAND – HORAIRES D'OUVERTURE

Herbault	Lundi et mercredi : 13h30 à 17h00 du 1 ^{er} avril au 30 septembre Samedi : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00 (18h00 du 1 ^{er} avril au 30 septembre)
Chouzy sur Cisse	Du lundi au samedi : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00 (18h00 du 1 ^{er} avril au 30 septembre)

Inscriptions scolaires 2014/2015

ECOLE MATERNELLE DE MESLAND

Pour inscrire votre (vos) enfant(s) né(s) en 2011, vous pouvez vous adresser au secrétariat du SIVOS, le lundi et le mardi de 10h à 15h30, au 1^{er} étage de l'école primaire, 50 rue de la Vallée à Monteaux. Vous devrez vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez également joindre le SIVOS au 02-54-70-29-13 ou par mail à l'adresse :

sivos.monteaux@laposte.net.

Info : Les nouveaux écoliers accompagnés de leurs parents, pourront être accueillis par la Directrice, Emmanuelle JAROS-DELSAHUT, dans sa classe, avec ses élèves, les **10 juin, 12 juin ou 13 juin de 8h35 à 9h45**, pour une visite de l'école et une prise de contact avec ce nouvel environnement.

A compter de la rentrée 2014/2015 et sous réserve de place disponible, l'école maternelle de Mesland pourra accueillir les enfants nés en 2012. Les parents intéressés peuvent contacter la Directrice au 02-54-70-21-84 à partir de juin afin de discuter des modalités d'inscription.

ECOLE PRIMAIRE DE MONTEAUX

Les inscriptions pour l'école primaire de Monteaux se font auprès de la Directrice, Hélène LAURES, rue de la Vallée ou au 02-54-70-21-61.

Un accueil périscolaire pour les élèves de Mesland-Monteaux-Veuves est proposé par le personnel du Centre de loisirs, dans ses locaux à Mesland, **le lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 7h30 et jusqu'à l'entrée en classe et le soir de la fin de la classe jusqu'à 18h30.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au SIVOS.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2014/2015

ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Le SIVOS organise le transport scolaire des élèves des écoles maternelles et primaires du R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal), par délégation d'Agglopolys qui le subventionne à 95%.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au SIVOS.

ÉTABLISSEMENTS DES SECOND ET PREMIER DEGRE

Le transport des collégiens et lycéens de Monteaux-Mesland-Veuves est organisé et assuré par Agglopolys par l'intermédiaire de son réseau AZALYS.

La demande de carte scolaire est à télécharger et à retourner à l'Agence AZALYS, 2 place Victor Hugo 41000 Blois ou à remplir en ligne sur le site azalys-blois.fr avant le 20 juin 2014. Le coût annuel est de 20 euros (frais de dossier). Il y a possibilité d'exonération sous certaines conditions. Cette carte scolaire permet d'effectuer les trajets domicile-établissement scolaire et uniquement aux horaires et jours de cours.

Les élèves empruntant en parallèle le train doivent faire également une demande de carte d'abonné scolaire réglementé (ASR) auprès de la SNCF.

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez contacter l'Agence AZALYS au 09-69-36-93-41.

Enfance et jeunesse

ASSISTANTES MATERNELLES

Infos à la mairie de Mesland ou au Relais Assistantes Maternelles (RAM) d'Onzain

Adresse du R.A.M. : 3 Impasse Camille Diard

Tél : 02-54-20-89-85

Naisances

Lucie et Lola SIMOULIN, le 12 janvier

Elouan Tené Jean BOURGUIGNON MAVELLE, le 8 février

Mao Noé Justin ROSE, le 21 avril

Lison Inès DEBU, le 23 avril

bienvenue !!

CENTRE DE LOISIRS D'ETE A ONZAIN

Les enfants de Mesland, âgés de 3 à 11 ans peuvent bénéficier d'un accueil au Centre de Loisirs à Onzain du Lundi 7 juillet 2014 au lundi 1^{er} Août 2014. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la ville d'Onzain <http://onzain.fr/>.

Chemins de randonnée (carte ci-jointe)

Depuis le début du mois de mai, vous pouvez profiter de trois circuits nouvellement jalonnés pour découvrir les richesses du patrimoine meslandais.

Ces trois circuits situés au nord-ouest de la commune se rejoignent pour traverser le centre-bourg avec en point d'orgue l'Eglise Notre Dame dont le portail du XII^{ème} siècle est classé aux monuments historiques depuis 1946. Ils descendent ensuite sur la Petite Cisse pour longer la commune voisine de Monteaux.

Chacun de ces trois circuits prend par la suite un chemin différent pour naviguer dans les paysages qu'offre notre terroir de Gâtine tourangelle.

Dans le cadre de « 100 visites d'églises en Loir et Cher »
 Visites gratuites de l'église romane de Mesland (église Notre Dame),
 organisées par Monsieur Xavier ANQUETIN
 meslandais historien et photographe.
 Rendez-vous à 15h les samedis 14 juin, 12 juillet, 23 août et 27 septembre
 sur la place de l'église



Samedi 28 juin

Kermesse des écoles au stade de Mesland
 Tombola
 Restauration sur place

48 rue de la Vallée - 41150 MONTEAUX - apemmv@laposte.net

Dimanche 13 juillet
**Dîner de la Fête
 Nationale**

(inscription obligatoire)

Dégustation de la cuvée
 communale
 Retraite aux flambeaux
 Feu d'artifice
 Bal des Pompiers

DIMANCHE 29 JUIN

BROCANTE

ORGANISÉE PAR
LE COMITÉ DES FÊTES
 EMPLACEMENT GRATUIT
 POUR LES MESLANDAIS

CONTACTS :
 02-54-70-27-45
 02-54-70-27-51

Dimanche 31 août

« Ensemble et solidaires »
LOTO de l'UNRPA

Ouverture des portes à 13h30
 Début des jeux à 14h30